

[Traduction]

Le 15 février 2010

M. Munir Sheikh, Ph.D.
Statisticien en chef du Canada
Statistique Canada
100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Objet : Demande de renseignement 022 de la part du DPB

Monsieur Sheikh,

Je voudrais demander à Statistique Canada de me fournir :

1. Une copie de l'ouvrage *Indicateurs de performance financière des entreprises canadiennes* (numéro 61-224-XCB) ; et
2. Des données globales sur l'impôt fédéral relatif à l'aliénation des biens immobiliers (détails dans l'annexe A).

Ces données seront utilisées pour préparer une estimation de coût relativement à une modification législative de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui fera peut-être l'objet d'une initiative parlementaire lors de la prochaine session parlementaire.

Le second point est une demande personnalisée qui exigera peut-être de vous que vous preniez des mesures de recouvrement de coûts pour le travail de vos employés. Si c'est le cas, je vous demanderai de me fournir une estimation de coût avant de commencer le travail.

Je vous remercie de votre aide et de votre appui sans réserve. Veuillez nous informer si quelque chose ne vous paraît pas clair dans cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur parlementaire du budget,

[Signature]

Kevin Page,
Courriel : PageK@parl.gc.ca

c.c. : Rick Stewart, secrétaire adjoint au Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique

**Demande de renseignement du DPB**

1) Numéro de la réponse	022
2) Personne-ressource au bureau du DPB	Jason Jacques (613-995-3315 ou jacquj@parl.gc.ca)
3) Type de demande	Unique
4) Objectif du DPB	Préparer une estimation de coût pour un parlementaire
5) Relation avec le mandat	En vertu de l'alinéa 79.2d) de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> , le DPB a pour mandat de préparer une estimation de coût quand des parlementaires le demandent.
6) Informations et données demandées	Une copie d' <i>Indicateurs de performance financière des entreprises canadiennes</i> (numéro 61-224-XCB) en version électronique (20/20 ou lisible en Excel) et des données sur l'impôt (voir annexe A)
7) Priorité	Normale
8) Date d'envoi de la demande	Le 15 février 2010
9) Réponse exigée	Le 1 ^{er} mars 2010

Annexe A : Gains en capitaux provenant d'immeubles d'habitation locatifs et récupération de la déduction pour amortissement

Partie 1 : Données des formulaires T1 (particuliers)

Pour les années d'imposition 1995, 2000, 2005 et 2006 :

Incidence de l'impôt payable sur les gains en capital

- a) Impôt total potentiel payable s'expliquant par des gains en capital sur les biens réels vendus pendant les années d'imposition concernées (valeur en dollars et numéro de déclaration).
- b) Les résultats de a), mais en prenant seulement en compte les contribuables qui ont aussi un revenu de location brut supérieur à 10 000 \$ pendant la même année d'imposition.
- c) Les résultats de a), mais en prenant seulement en compte les contribuables qui ont aussi un revenu de location net positif pendant la même année d'imposition.
- d) Les contribuables répondant au critère de b) et au critère de c).
- e) Perte totale en capital et d'entreprise déclarée qui pourrait contrebalancer les impôts à payer déclarés dans b), c) et d).

Incidence de l'impôt payable sur la récupération de la déduction pour amortissement

Répéter les calculs de la section antérieure, mais pour la récupération de la déduction pour amortissement.

Répartition des gains en capital par catégorie d'âge et de revenu

Présenter la répartition des gains en capital provenant de gains immobiliers par catégorie d'âge (par tranche de cinq ans, en commençant à 25 ans et en terminant à 90) ainsi que les fourchettes de revenus (par tranche de 10 000 \$, revenus de toutes les sources avant déductions, en commençant à 20 000 \$ et en terminant à 150 000 \$).

Partie 2 : Données des formulaires T2 (entreprises)

Pour les années d'imposition 1995, 2000, 2005 et 2006 :

Incidence de l'impôt payable sur les gains en capital

- a) Revenu total déclaré provenant de la location de biens immobiliers (valeur en dollars et numéro de déclaration).
- b) Les résultats de a), mais en prenant seulement en compte tous les types de propriété pour toutes les entreprises de location de biens immeubles et les trusts.
- c) Les résultats de a), mais en prenant seulement en compte les revenus relatifs à des biens immobiliers déclarés pour toutes les autres entreprises.
- d) Perte totale en capital et d'entreprise déclarée par les entreprises qui pourrait potentiellement contrebalancer les impôts à payer déclarés dans b), c) et d).

Incidence de l'impôt payable sur la récupération de la déduction pour amortissement

Répéter les calculs de la section antérieure, mais pour la récupération de la déduction pour amortissement.

Répartition des gains en capital par revenu

Présenter la répartition des gains en capital provenant de gains immobiliers par revenu (revenus provenant de toutes les sources avant déductions, par tranche de 100 000 \$, en commençant à 100 000 \$ et en terminant à 1 000 000 \$).

Partie 3 : Données des formulaires T3 (trusts)

Refaire la collecte de données menées dans la partie 2.